

**CONSEIL RÉGIONAL  
DE L' ENVIRONNEMENT DE LAVAL  
ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2018**

CONSEIL RÉGIONAL  
DE L' ENVIRONNEMENT DE LAVAL  
ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2018

---

TABLE DES MATIÈRES

---

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS	
Résultats	2
Évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 10
Renseignements complémentaires	11



**Campeau Vinet,**

Comptables Professionnels

Agréés Inc.

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

### Aux membres du conseil d'administration du CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LAVAL

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints du **CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LAVAL** qui comprennent le bilan au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

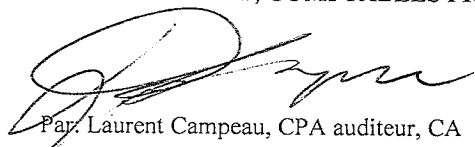
Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

#### *Conclusion*

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LAVAL** au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

  
CAMPEAU VINET, COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS INC.

  
Par: Laurent Campeau, CPA auditeur, CA

Laval, le 22 mai 2018

1711, boul. des Laurentides, bureau 202, Laval (Québec) H7M 2P5

Tél. : (450) 629-5070 Téléc. : (450) 629-2728

**CONSEIL RÉGIONAL  
DE L' ENVIRONNEMENT DE LAVAL**

**RÉSULTATS**

Exercice terminé le 31 mars	2018	2017
(Non audité)	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions (annexe A)	305 750	238 296
Camps de jour	8 155	21 882
Revenus de contrat	2 520	4 901
Cotisations membres	1 164	908
Dons et autres revenus	2 430	1 956
Commandites promotionnelles	-	6 000
Revenus d'intérêts	602	519
	<b>320 621</b>	<b>274 462</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et traitements	258 550	227 270
Assurances	2 853	3 572
Fournitures de bureau et papeterie	5 264	8 104
Frais de déplacements et représentation	10 410	10 785
Formation	-	200
Publicité et promotions	-	6 405
Publication - Les arbres remarquables	-	28 206
Honoraires professionnels	8 582	17 913
Animateurs camps de jour	380	8 899
Taxes et permis	7 960	1 381
Télécommunications	1 543	2 172
Pénalités et intérêts	-	12
Mobilier et équipement	2 953	751
	<b>298 495</b>	<b>315 670</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>22 126</b>	<b>(41 208)</b>

CONSEIL RÉGIONAL  
DE L' ENVIRONNEMENT DE LAVAL  
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

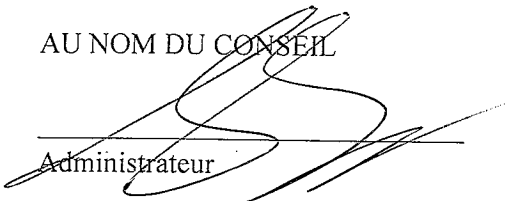
Exercice terminé le 31 mars (Non audité)			2018	2017
	Fonds Maison de l'Environnement	Non affecté	Total \$	Total \$
SOLDE au début de l'exercice	30 000	20 694	50 694	91 902
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	-	22 126	22 126	(41 208)
<b>SOLDE à la fin de l'exercice</b>	<b>30 000</b>	<b>42 820</b>	<b>72 820</b>	<b>50 694</b>


CONSEIL RÉGIONAL  
DE L' ENVIRONNEMENT DE LAVAL

BILAN

Au 31 mars	2018	2017
(Non audité)	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	72 958	34 271
Débiteurs (note 3)	1 234	1 023
Subvention à recevoir	3 750	-
Frais payés d'avance	132	861
Placements encaissables au cours du prochain exercice (note 4)	20 000	30 000
	98 074	66 155
<b>PLACEMENTS (NOTE 4)</b>	30 000	20 000
	128 074	86 155
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 5)	21 504	21 461
Apports reportés (note 8)	33 750	14 000
	55 254	35 461
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	42 820	20 694
Fonds Maison de l'environnement	30 000	30 000
	72 820	50 694
	128 074	86 155

AU NOM DU CONSEIL

  
Administrateur

  
Administrateur

**CONSEIL RÉGIONAL  
DE L' ENVIRONNEMENT DE LAVAL  
FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 mars	2018	2017
(Non audité)	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	22 126	(41 208)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(211)	2 331
Subventions à recevoir	(3 750)	24 533
Frais payés d'avance	729	(14)
Créditeurs	43	(2 061)
Apports reportés	19 750	14 000
	38 687	(2 419)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	38 687	(2 419)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE au début de l'exercice</b>	34 271	36 690
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE à la fin de l'exercice</b>	72 958	34 271

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés comme suit:

	2018	2017
	\$	\$
Encaisse	72 958	34 271

**CONSEIL RÉGIONAL  
DE L' ENVIRONNEMENT DE LAVAL  
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2018

(Non audité)

---

**1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

---

L'organisme est une personne morale constitué le 19 janvier 1996 en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*. Au sens des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, il est un organisme sans but lucratif et est exempté de l'impôt sur les bénéfices. L'organisme est devenu, au cours de l'année 2017, un organisme de bienfaisance enregistré reconnu.

*Ses objectifs sont les suivants :*

- Assurer le regroupement, la coordination et la concertation des corporations, des organismes et des individus de Laval intéressés à la protection et la mise en valeur de l'environnement;
- Être le porte-parole de la pensée régionale en ce qui concerne l'environnement auprès de toutes les instances pertinentes;
- Favoriser la mise en place de comités locaux en leur fournissant un appui technique, matériel, scientifique et moral;
- Sensibiliser le citoyen à leurs droits, obligations et responsabilités en matière d'environnement;
- Faire des recommandations sur l'adoption de règlements concernant l'environnement et veiller à ce que les politiques de protection de l'environnement soient intégrées aux politiques d'aménagement du territoire;
- Imprimer, publier, éditer et distribuer un journal ou un périodique et plus généralement diffuser tous les renseignements se rapportant à l'environnement;
- Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeur mobilière et immobilière et administrer le tout;
- Organiser des campagnes de financement dans le but de recueillir des fonds pour des projets environnementaux;
- Élaborer et mettre en oeuvre un plan d'action, en vue d'apporter des solutions aux problèmes environnementaux et d'assurer le développement durable de la région;
- Fournir des services de toute nature en relation avec les buts du Conseil régional de l'environnement de Laval.



**CONSEIL RÉGIONAL  
DE L' ENVIRONNEMENT DE LAVAL  
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2018

(Non audité)

---

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

---

Les états financiers financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Constatation des apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir et peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

*Revenus de camps de jour et revenus de contrat*

Les revenus de camps de jour et revenus de contrat sont constatés lorsque le service est rendu.

*Revenus d'intérêts*

Les revenus d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

*Cotisations des membres*

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

**Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de l'exercice. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

**CONSEIL RÉGIONAL  
DE L' ENVIRONNEMENT DE LAVAL  
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2018

(Non audité)

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

**Instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements, des débiteurs et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des apports reportés.

*Coûts de transactions*

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La juste valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois à partir de la date d'acquisition.

**3 - DÉBITEURS**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	786	636
Intérêts à recevoir	448	387
	<b>1 234</b>	<b>1 023</b>

**CONSEIL RÉGIONAL  
DE L' ENVIRONNEMENT DE LAVAL  
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2018

(Non audité)

**4 - PLACEMENTS**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	\$	\$
Épargne à terme, 1.1 %, échéant en juin 2019	<b>30 000</b>	30 000
Épargne à terme, 1.1%, échéant en juin 2018	<b>20 000</b>	20 000
	<b>50 000</b>	50 000
Portion encaissable au cours du prochain exercice	<b>(20 000)</b>	(30 000)
	<b>30 000</b>	20 000

**5 - CRÉDITEURS**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	\$	\$
Salaires à payer	<b>18 677</b>	19 188
Remises gouvernementales	<b>2 827</b>	2 273
	<b>21 504</b>	21 461

**6- IMMOBILISATIONS IMPUTÉS AUX RÉSULTATS**

Les coûts des immobilisations acquises par l'organisme et imputés aux résultats sont les suivants:

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	\$	\$
Équipement informatique	<b>2 953</b>	751

**CONSEIL RÉGIONAL  
DE L' ENVIRONNEMENT DE LAVAL  
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2018

(Non audité)

**7- INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risque de taux d'intérêt**

L'organsime est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organsime à un risque de juste valeur.

**8- APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent la différence entre les montants reçus au cours de l'exercice et les dépenses effectuées pour chacun des projets.

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>14 000</b>	-
Moins: Montants constatés lors de l'exercice courant		
Ville de Laval - Milieux naturels	<b>(14 000)</b>	-
Plus: Montants reçus pour l'exercice suivant		
Ville de Laval - Projet Milieux naturels	-	14 000
Ville de Laval - mission globale	<b>18 750</b>	-
RNCRE - Projet PNPÉ	<b>15 000</b>	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>33 750</b>	14 000

**CONSEIL RÉGIONAL  
DE L' ENVIRONNEMENT DE LAVAL  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 mars	2018	2017
(Non audité)	\$	\$
<b>ANNEXE A- SUBVENTIONS</b>		
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre le changements climatiques	94 500	94 500
Ville de Laval	6 250	-
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	1 200	-
<i>Projet - Écocitoyen</i>		
Ville de Laval	60 000	-
<i>Projet - Milieux humides</i>		
Ville de Laval	50 000	50 000
<i>Projet - Milieux naturels</i>		
Ville de Laval	19 383	19 078
<i>Projet - Par Notre Propre Énergie</i>		
Regroupement National des Conseils Régionaux de l'Environnement	41 338	-
ECO Canada	11 250	-
Ville de Laval	2 000	-
<i>Campagne d'information, de sensibilisation et de mobilisation des ICI</i>		
Association pour le Recyclage des Produits Électroniques	569	22 000
<i>Les arbres remarquables de Laval</i>		
Ville de Laval	-	15 000
Finances Québec	-	15 000
<i>Camp de jour</i>		
Ville de Laval	-	3 000
<i>Emploi carrière été</i>	19 260	16 009
<i>Concertation pour l'emploi</i>	-	3 709
	<b>305 750</b>	<b>238 296</b>